



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 8 juin 2023 à Bretigny-sur-Morrens

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif : 82 (dont 3 nouveaux membres)

Présents : 58

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal n° 06-2022 de la dernière assemblée, soit du 7 décembre 2022, est accepté à l'unanimité.

4. Préavis n° 01/2023 – Rapport de gestion et comptes 2022

Les rapports de la commission de gestion sont lus par MM. Laurent Jaggi et Sylvain Ioset. Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité. Les comptes, avec des charges se montant à **Frs 4'307'534.29** et des revenus à **Frs 4'314'812.73** et qui présentent un excédent de revenus de **Frs 7'278.44**, sont acceptés à l'unanimité. La décharge à la municipalité et à la boursière pour leur gestion 2022 est acceptée à l'unanimité.

5. Postulat EFAJE, réponse de la Municipalité

M. Frank Bottini lit le rapport de la commission des finances. La réponse de la municipalité au postulat est acceptée, moins 1 abstention.

6. Elections - Démissions

Elections : L'ensemble des membres du bureau du conseil se représente. Aucun membre de l'assemblée ne souhaitant briguer l'un des postes, l'élection est tacite.

Une commission ad hoc pour examiner les nouveaux statuts de l'ARASPE a été nommée par le bureau du conseil général. Il s'agit de Mmes Mireille Maniakine, Claire-Lise Friedli et M. Jean-Marc Friedli.

Démissions :

Conseil intercommunal de l'ASICE : Mmes Seema Ney, Dorothée Lebègue et M. Christophe Paccaud ont donné leur démission. Mme Audrey Jaggi, alors suppléante, passe membre. Mme Mireille Maniakine et M. Julien Altmann (membres), M. Sébastien Blatti (suppléant) sont élus tacitement, car aucun membre de l'assemblée ne souhaite briguer un de ces postes.

EFAJE : Mme Seema Ney a donné sa démission. Mme Dorothée Lebègue souhaite conserver le poste de suppléante. Mme Nathalie Lüthi se présente. Aucun membre de l'assemblée ne souhaitant briguer ce poste, elle est élue tacitement.

Ainsi délibéré en séance du 8 juin 2023

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine